

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

67540 Ostwald

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



### INONDATION



sur ma commune :

**EXISTANT**



### REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

**EXISTANT**



### SÉISME



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



### MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

**EXISTANT**



### RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



### RADON



sur ma commune :

**FAIBLE**

## 2 Risques technologiques identifiés :



### INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



### POLLUTION DES SOLS



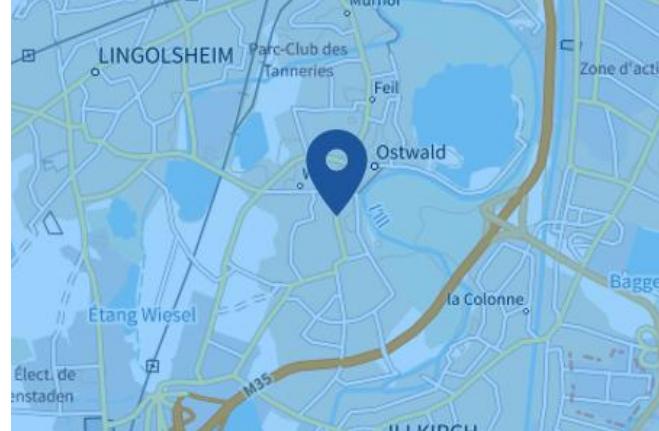
sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Ostwald

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRI EMS

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI EMS a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 17/01/2011

Date d'approbation : 20/04/2018

Le PPR couvre les aléas suivant :

**Inondation**

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### TRI : Agglomération strasbourgeoise

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 67DREAL20130005



### DDRM : DDRM67

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

**Inondation**

Par remontées de nappes naturelles

# Risque d'inondation sur Ostwald

## 8 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR     | Libellé                           | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|-----------------------------------|------------|----------------------------|
| INTE1626972A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 24/06/2016 | 20/10/2016                 |
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain              | 25/12/1999 | 30/12/1999                 |
| INTE9600522A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 09/06/1996 | 20/12/1996                 |
| INTE9200533A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 24/06/1992 | 16/01/1993                 |
| INTE9000113A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 14/02/1990 | 23/03/1990                 |
| BUDD8750068A | Inondations et/ou Coulées de Boue | 07/07/1987 | 09/10/1987                 |
| NOR19830720  | Glissement de Terrain             | 22/05/1983 | 26/07/1983                 |
| NOR19830516  | Inondations et/ou Coulées de Boue | 01/04/1983 | 18/05/1983                 |

# Risque de remontées de nappe sur Ostwald

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



|   |   |   |
|---|---|---|
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE    |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE    |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE    |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE  |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE  |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE  |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE   |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE   |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE   |
|  Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE |  Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE |  Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE |

## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

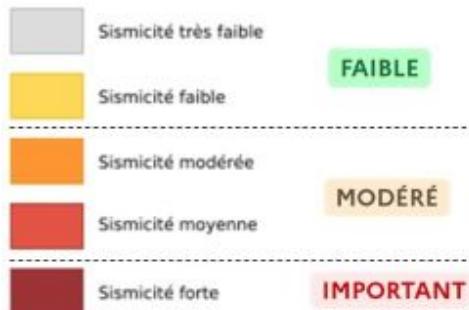
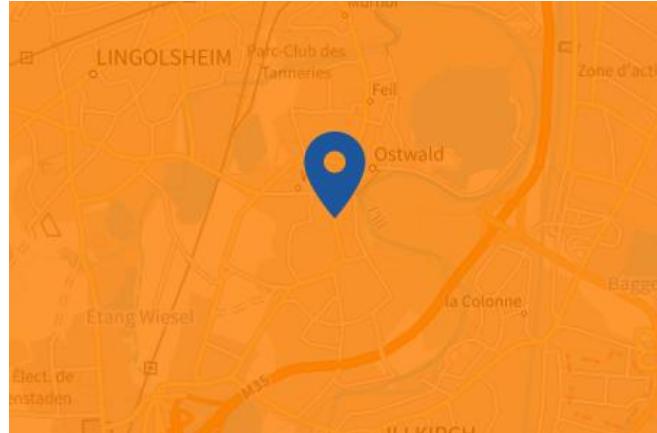
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

# Risque de séisme sur Ostwald

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM67

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Ostwald

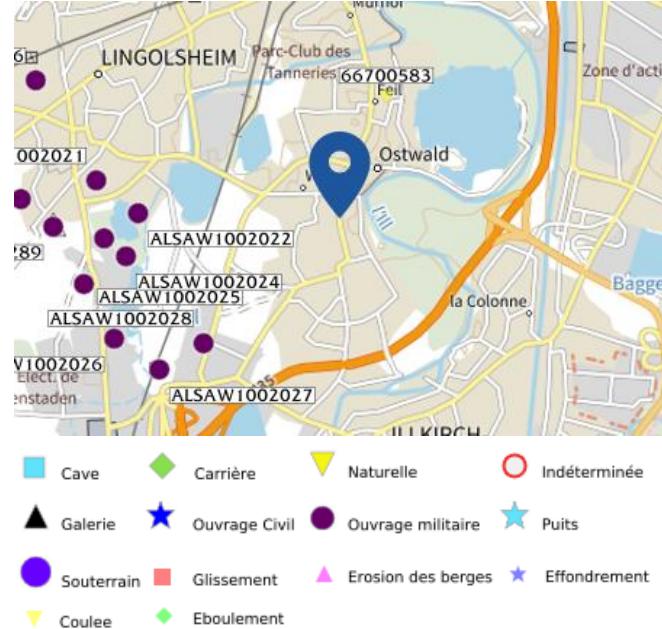
## Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM67

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain  
Tassements différentiels

## 2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

| Code NOR     | Libellé               | Début le   | Sur le journal officiel du |
|--------------|-----------------------|------------|----------------------------|
| INTE9900627A | Mouvement de Terrain  | 25/12/1999 | 30/12/1999                 |
| NOR19830720  | Glissement de Terrain | 22/05/1983 | 26/07/1983                 |

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Ostwald

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



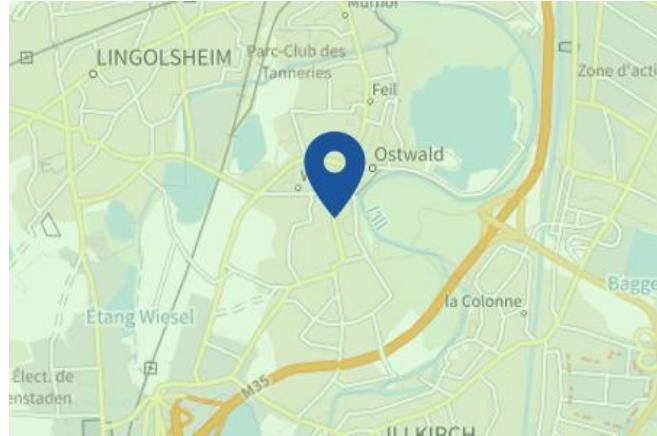
### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.  
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

# Risque radon sur Ostwald

## Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Ostwald

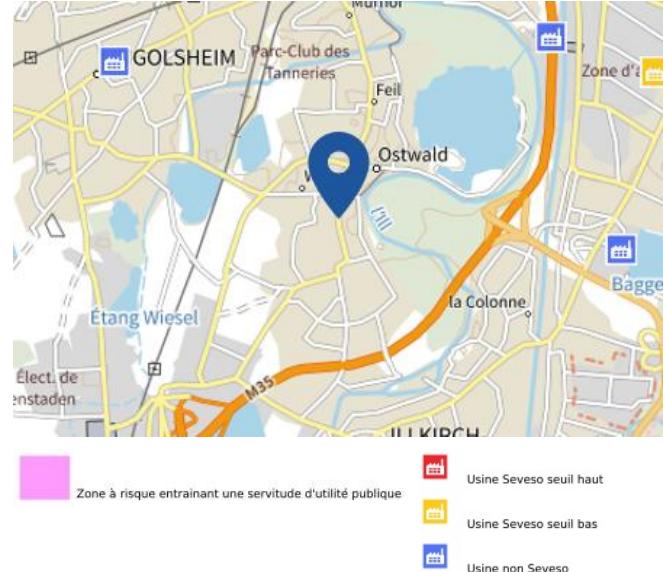
## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

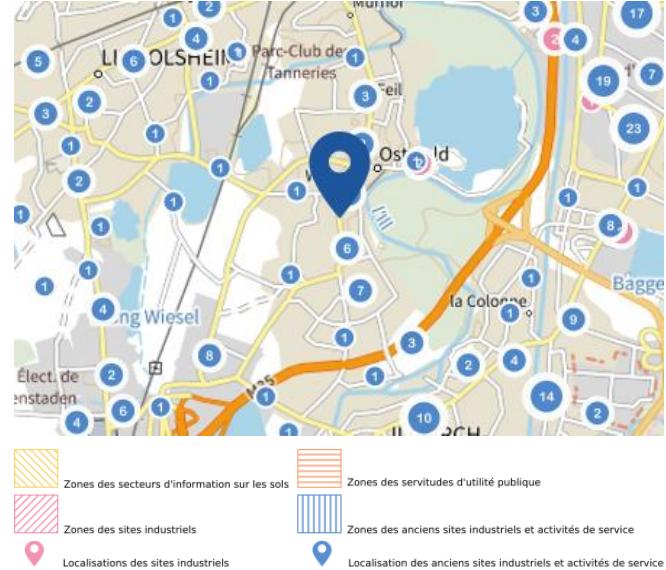
### 1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

| Nom de l'établissement                  | Statut SEVESO    |
|---|------------------|
| ADIENT France SAS (ex Johnson Controls) | Seveso seuil bas |

# Risque de pollution des sols sur Ostwald

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

1 mouvements de terrain recensés dans la commune

| Identifiant | Type   | Lieu          |
|-------------|--------|---------------|
| 66700583    | Coulée | Quartier Feil |

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

2 cavités recensées dans la commune

| Identifiant  | Type              | Nom                    |
|--------------|-------------------|------------------------|
| ALSAW1002027 | ouvrage militaire | Abri d'artillerie A.62 |
| ALSAW1002028 | ouvrage militaire | Abri à munition M.63   |

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

| Identifiant  | Nom établissement                  | Statut instruction |
|--------------|------------------------------------|--------------------|
| SSP001106301 | EST GRANULATS                      | En cours           |
| SSP000393901 | Ancienne société LA NOUVELLE SALVA | Clôturée           |

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

47 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

| Identifiant | Nom établissement                         | Etat        | Activité principale |
|-------------|---|-------------|---------------------|
| SSP3761354  | Déchetterie                               | Indéterminé |                     |
| SSP3759802  | Travail mécanique des métaux              | En arrêt    |                     |
| SSP3759801  | Constructions de serres et matériel       | En arrêt    |                     |
| SSP3759800  | Centrale à béton                          | En arrêt    |                     |
| SSP3759799  | Dépôt gaz                                 | En arrêt    |                     |
| SSP3759798  | Tôlerie                                   | En arrêt    |                     |
| SSP3759797  | Dépôt de ferrailles et vieux métaux       | En arrêt    |                     |
| SSP3759796  | Tailleur de Pierre                        | Indéterminé |                     |
| SSP3759795  | Serrurerie                                | Indéterminé |                     |
| SSP3759794  | Garage - Station service                  | En arrêt    |                     |
| SSP3759793  | Peintures et vernis                       | Indéterminé |                     |
| SSP3759792  | Installation de compression à la piscine  | Indéterminé |                     |
| SSP3759791  | Combustibles                              | En arrêt    |                     |
| SSP3759790  | DLI                                       | Indéterminé |                     |
| SSP3759789  | Couvent avec DLI                          | Indéterminé |                     |
| SSP3759788  | Centrale thermique                        | Indéterminé |                     |
| SSP3759787  | Emploi de matières plastiques             | Indéterminé |                     |
| SSP3759786  | Station service                           | Indéterminé |                     |
| SSP3759785  | Hôtel avec gaz                            | Indéterminé |                     |
| SSP3759784  | Garage                                    | Indéterminé |                     |
| SSP3759783  | Garage auto-moto-vélo                     | En arrêt    |                     |
| SSP3759782  | Garage automobile                         | Indéterminé |                     |
| SSP3759781  | Travail des métaux                        | Indéterminé |                     |
| SSP3759780  | DLI                                       | Indéterminé |                     |
| SSP3759779  | Fabrication de médicaments                | Indéterminé |                     |
| SSP3759778  | Dépôt de matières combustibles            | Indéterminé |                     |
| SSP3759777  | Travaux publics                           | Indéterminé |                     |
| SSP3759776  | Garage                                    | Indéterminé |                     |
| SSP3759775  | Plasturgie, fabrication de pièces moulées | Indéterminé |                     |
| SSP3759774  | Transports                                | Indéterminé |                     |
| SSP3759773  | Station essence                           | Indéterminé |                     |
| SSP3759772  | Transports                                | Indéterminé |                     |
| SSP3759771  | Station service                           | Indéterminé |                     |
| SSP3759770  | Carrossier                                | Indéterminé |                     |
| SSP3759768  | Football-club avec dépôt gaz              | Indéterminé |                     |
| SSP3759767  | Plastification et peinture de carrosserie | En arrêt    |                     |
| SSP3759766  | Glaces et Surgelés                        | Indéterminé |                     |
| SSP3759765  | Station service et supermarché            | Indéterminé |                     |

Rapport de risques

| Identifiant | Nom établissement                       | Etat        | Activité principale |
|-------------|---|-------------|---------------------|
| SSP3759764  | Tanneries                               | Indéterminé |                     |
| SSP3759763  | Concassage de produits minéraux         | Indéterminé |                     |
| SSP3759762  | Dépôt de bois et cartons                | Indéterminé |                     |
| SSP3759761  | Dépotoir de matière fécale - dépotoir à | Indéterminé |                     |
| SSP3759760  | Application et séchage de vernis et     | Indéterminé |                     |
| SSP3759572  | Tôlerie-carrosserie                     | Indéterminé |                     |
| SSP3759571  | Alliage et mécanique générale (moules,  | Indéterminé |                     |
| SSP3759437  | Bassin de décantation des Tanneries de  | Indéterminé |                     |
| SSP559193   | NOVARES FRANCE                          | En arrêt    |                     |





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT**, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

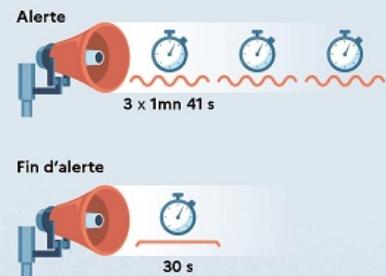
## QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

### Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



### En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



### Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE  
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,  
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)